

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 21/09/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 21/09/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 21/09/2026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « acte »	ID : 032-213202088-20260915-2026SEPT15_388-DE
		Décisions budgétaires

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

15

Séance Publique ordinaire du **15 septembre 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 19H, le *Conseil Municipal* de **LECTOURE**, légalement convoqué le 4 septembre 2026, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, M. Xavier BALLENGHIEN, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Marc DUGROS, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, M. Laurent LAMEILLE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, Émilie PICAMILH, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Philippe BATTISTON
M. Bernard LERICHE
M. José-Louis PEREIRA
Mme Corinne QUEVILLY
Mme Fabienne WEIDMANN

Ont donné procuration :

M. Philippe BATTISTON à Mme Véronique LÜHMANN
M. Bernard LERICHE à M. Loïc DE LARTIGUE
M. José-Louis PEREIRA à M. Julien PELLICER
Mme Corinne QUEVILLY à Mme Odile SCHAAP
Mme Fabienne WEIDMANN à Mme Françoise ARMENGOL

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Adrien FORET

Objet : Proposition de dissolution du budget annexe « lotissement Couloumé vert »

RAPPORTEUR : Omar ARMEL, Adjoint au Maire chargé des finances

La commune a créé un budget annexe « lotissement
opérations d'aménagement et de commercialisation des
communal « le Couloumé vert ».

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le 21/09/2026

ID : 032-213202088-20260915-2026SEPT15_388-DE

Monsieur l'adjoint au maire rappelle qu'à ce jour, l'ensemble des terrains
composant ce lotissement a été vendu.

Les opérations ayant motivé la création de ce budget étant désormais
achevées, le maintien de ce budget annexe ne se justifie plus.

Il propose donc de procéder à la clôture et à la dissolution du budget
annexe « Lotissement », conformément aux éléments indiqués lors du vote du
compte financier unique et du Budget de la commune.

Il rappelle que ce budget annexe « Lotissement » présente un résultat
global déficitaire de 117.061.92 €, après réalisation de l'ensemble des opérations et
établissement des comptes de clôture, qui conformément aux règles budgétaires et
comptables applicables, sera repris par le budget principal de la commune, les
crédits ayant été inscrits au BP 2026.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le maire à
procéder à la clôture et à la dissolution du budget annexe « lotissement du
couloumé vert » ainsi qu'à la reprise du déficit dans le budget principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Adrien FORET

Le Maire,
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 21 SEP. 2026
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 21 SEP. 2026